

**Certificat d'examen de type  
n° F-03-B-141 du 02 avril 2003**

**Organisme désigné par  
le ministère chargé de l'industrie  
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/72/C090866-D3

**Instrument de pesage à fonctionnement automatique  
trieur-étiqueteur type EP-W  
Classe Y(a)**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 19 mars 1998 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : instruments de pesage à fonctionnement automatique : trieurs-étiqueteurs.

**FABRICANT :**

BIZERBA GmbH & Co.KG, WILHELM-KRAUT-STRASSE 65, 72336 BALINGEN (ALLEMAGNE).

**DEMANDEUR :**

BIZERBA FRANCE, 50 RUE DE MALACOMBE, BP N°90, 38291 SAINT-QUENTIN FALLAVIER CEDEX (FRANCE).

**CARACTERISTIQUES :**

L'instrument de pesage à fonctionnement automatique trieur-étiqueteur type EP-W, ci-après dénommé instrument, est destiné à peser des objets en fonctionnement continu (les charges sont pesées en mouvement) ou discontinu (les charges sont pesées à l'arrêt).

L'instrument est constitué par :

1° une unité de pesage comprenant :

- un dispositif récepteur et transmetteur de charge composé d'un dispositif transporteur de charge à bande fixé sur le dispositif équilibreur et transducteur de charge directement ou par l'intermédiaire de leviers.
- Un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par :
  - 1 capteur à jauges de contrainte BIZERBA de type BB15 ( $E_{\max} = 15$  kg) dans le cas d'un dispositif récepteur et transmetteur de charge avec leviers BIZERBA de types 150, 350 et 750,
  - 2 capteurs à jauges de contrainte BIZERBA de types BL 100 ( $E_{\max} = 100$  kg), BL 200 ( $E_{\max} = 200$  kg) ou BL 400 ( $E_{\max} = 400$  kg) dans le cas d'un dispositif récepteur de charge sans levier BIZERBA de types 150 VE-S, 200 VE-S et 400 VE-S,
  - 4 capteurs à jauges de contrainte HBM de type Z6FC ( $E_{\max} = 200$  kg) dans le cas d'un dispositif récepteur de charge sans levier BIZERBA de type 800 VE.
- Un dispositif indicateur numérique type ST dont le fonctionnement est basé sur le principe d'une conversion analogique-numérique et dont la partie traitement des informations est assurée par une unité logique à microprocesseur. Ce dispositif est également décrit dans le certificat d'approbation CE de type n° D00-09-004 du 19 mai 2000 délivrée par l'organisme notifié n° 102 (PTB notifié par l'Allemagne).

Les caractéristiques de ce dispositif sont :

* Nombre maximal d'échelons de vérification (nind) :	3000
* Effet maximal soustractif de tare (T-) : - Max	
* Tension d'alimentation :	100 V - 240 V 20-30 V CC 10-30 V CC, batterie
* Tension d'alimentation de la cellule de pesée (Eexc):	5 V
* Echelon minimal de tension par échelon de vérification (? umin) :	1 $\mu$ V
* Domaine d'impédance pour la cellule de pesée :	$\geq 58 \Omega$
* Etendue de température de fonctionnement :	- 10 °C / + 40 °C
* Valeur du facteur pind :	0,5
* Type de branchement :	Système à 4 ou à 6 fils

2° un dispositif de stockage des données type ES faisant l'objet du certificat d'essai n°D09-95.02 délivré par le PTB (organisme notifié par l'Allemagne) ;

3° Un dispositif d'impression connectable (option).

4° Un dispositif de mise à niveau et un dispositif indicateur de niveau.

L'instrument est équipé des dispositifs fonctionnels suivants :

- dispositif de mise en évidence d'un défaut significatif (signal visible) ;
- dispositif de réglage statique de la pente protégé par le dispositif de scellement ;
- dispositif de réglage dynamique non accessible à l'utilisateur (protégé par le dispositif de scellement) ;
- dispositifs de mise à zéro :
  - dispositif automatique de mise à zéro initial,
  - dispositif semi-automatique de mise à zéro,
  - dispositif de maintien de zéro ;
  - dispositif automatique de mise à zéro (la durée maximale entre 2 mises à zéro est de 15 minutes) ;
- dispositifs de tare :
  - dispositif semi-automatique de tare soustractive,
  - dispositif de prédétermination de tare (peut être inhibé).

Les caractéristiques métrologiques sont les suivantes :

- Classe d'exactitude : Y(a)
- Echelon de vérification :  $e \geq 5 \text{ g}$
- Nombre maximal d'échelons :  $n \leq 3000$
- Portée minimale : Min  $\geq 5e$  pour les usages postaux et Min  $\geq 20e$  pour tous les autres usages
- Effet maximal de tare : T = - Max
- Vitesse maximale du dispositif transporteur de charge :  
42 m/min (0,7 m/s)
- Températures limites d'utilisation :  
- 10 °C, + 40 °C

- Portée maximale : Max doit respecter les conditions suivantes :

Type de récepteur transmetteur de charge	Max	Capteur et caractéristiques
150 ou 350	$\leq 30$ kg	BB15 avec $E_{\max} = 15$ kg, $n_{LC} = 3000$ et $Y = 10800$
750	$\leq 100$ kg	
150 VE-S et 200 VE-S	$\leq 30$ kg	2 x BL 100 avec $E_{\max} = 100$ kg, $n_{LC} = 3000$ et $v_{\min} = 10$ g ou 2 x BL 200 avec $E_{\max} = 200$ kg, $n_{LC} = 3000$ et $v_{\min} = 20$ g
400 VE-S	$\leq 60$ kg	2 x BL 200 avec $E_{\max} = 200$ kg, $n_{LC} = 3000$ et $v_{\min} = 20$ g ou 2 x BL 400 avec $E_{\max} = 400$ kg, $n_{LC} = 3000$ et $v_{\min} = 50$ g
800 VE	$\leq 100$ kg	4 x Z6 FC avec $E_{\max} = 200$ kg, $n_{LC} = 3000$ et $v_{\min} = 18$ g

#### **SCELLEMENT :**

L'instrument est muni, au niveau de l'unité de pesage, d'un dispositif de scellement conforme au schéma figurant en annexe.

#### **INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :**

La plaque d'identification d'un instrument concerné par le présent certificat se trouve sur le module ST comporte les indications suivantes :

- nom du fabricant
- numéro de série et désignation du type de l'instrument
- vitesse maximale du convoyeur de charges en m/s
- cadence maximale de fonctionnement en nombre d'objets par minute
- tension de l'alimentation électrique, en V
- fréquence de l'alimentation électrique en Hz
- pression du fluide de transmission (si applicable)
- numéro et date du présent certificat
- indication de la classe d'exactitude
- caractéristiques métrologiques (Max, Min, e, d, T-)

#### **CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION :**

La vérification primitive d'un instrument est effectuée en une phase dans les ateliers du demandeur.

Outre l'examen de conformité au certificat d'examen de type, les essais à réaliser lors de la vérification primitive sont les suivants :

- 1/ étendue et exactitude de la mise à zéro selon la procédure décrite en Annexe A.6.4 de la Recommandation R 51 de l'OIML ;
- 2/ stabilité du zéro et fréquence de réglage automatique du zéro selon la procédure décrite en Annexe A.6.5 de la Recommandation R 51 de l'OIML.
- 3/ excentration selon la procédure décrite en Annexe A.6.7.1 de la Recommandation R 51 de l'OIML (lorsque les charges peuvent se présenter de manière excentrée) ;
- 4/ essai de pesage en appliquant l'essai fonctionnel décrit en Annexe A.6.1.1 de la Recommandation R 51 de l'OIML ;

5/ essai à des vitesses de fonctionnement alternatives selon la procédure décrite en Annexe A.6.8 de la Recommandation R 51 de l'OIML.

Ces essais sont réalisés en mode de fonctionnement automatique.

Les tolérances et conditions de fonctionnement applicables pour les essais 1/ et 2/ sont définies au paragraphe 3.3 de la Recommandation R 51 de l'OIML.

Les tolérances applicables pour l'essai 3/ sont définies par le paragraphe 2.8 de la Recommandation R 51 de l'OIML.

Les tolérances applicables pour les essais 4/ et 5/ sont définies par le premier alinéa du paragraphe 2.5.1.

**DEPOT DE MODELE :**

Plans et schémas déposés au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/72/090866-D3 et chez le demandeur.

**VALIDITE :**

Le présent certificat a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

**REMARQUE :**

En application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 susvisé, les instruments de pesage à fonctionnement automatique non utilisés à l'occasion des opérations mentionnées en son article 1<sup>er</sup> ne sont pas soumis à la vérification primitive et à la vérification périodique.

**ANNEXES :**

- Scellement
- Photographie
- Présentation de la face avant de l'unité de commande et d'affichage (module ST)

Pour le Directeur général

Laurence DAGALLIER  
Directrice Développement et Certification